



# Salaires, emplois, retraites

## d'autres choix sont possibles !

**N**ous subissons toutes et tous une dégradation générale de nos conditions de vie et de travail. Face à ce constat, le gouvernement et le patronat répètent en boucle qu'ils ne sont pas responsables. La faute en reviendrait à la crise.

Quand ce n'est pas le Covid qui sert d'excuse, c'est la guerre en Ukraine qui sert d'alibi aux dirigeants patronaux et au gouvernement pour écraser l'emploi et les salaires.

Pourtant ces crises n'ont pas le même impact pour tout le monde. Le pillage de nos entreprises a fortement augmenté en 2021. **Les actionnaires ont volé aux travailleurs 1 739 milliards d'euros** versés sous forme de dividendes (soit une augmentation de 21% par rapport à 2020).

Pour 2022 c'est + 1 800 milliards d'euros qui devraient être siphonnés de la poche des travailleurs pour nourrir l'appétit sans limite de ces assistés que l'on surnomme « actionnaires ».

**Dans le même temps, nous ne pouvons pas dire que nos salaires ont augmenté d'une manière aussi forte, mauvais karma pour ceux qui n'ont que le fruit de leur travail pour vivre...**

Qui peut raisonnablement croire que les entreprises vont pouvoir, année après année, verser des dividendes en constante évolution sans casse sociale, sans investissements au rabais et sans emprunt toxiques ?

Au contraire le patronat de la métallurgie, qui en fait toujours plus pour les actionnaires, profite de la période pour faire passer ses projets de casse de nos acquis et conquies sociaux présents dans les conventions collectives territoriales.

Depuis le début de l'année, l'UIMM convoque les organisations syndicales pour négocier la suppression des conventions collectives de la métallurgie territoriales.

Pour la CGT il n'est pas question d'accepter la perte de nombreux conquies sociaux spécifiques aux territoires comme le 13e mois dans le Grand Est, ou encore la prime de pause payée sur le salaire réel dans l'Ain et plus généralement la protection contre le licenciement pendant un arrêt maladie.

**D'autres choix sont possibles, rien n'est immuable !** La CGT porte un projet de société plus respectueux pour les travailleurs mais aussi pour la planète. Au lieu de dilapider les richesses produites dans nos entreprises il y a urgence à :

- **Augmenter les salaires** avec une véritable reconnaissance des qualifications. Encore faut-il expliquer à nos dirigeants que le principal moteur de l'économie française c'est la consommation des ménages.
- **Remettre en place l'échelle mobile des salaires** qui garantit le maintien du pouvoir d'achat.
- **Réduire le temps de travail** pour travailler mieux et travailler tous. Par

exemple le passage aux 32h générerait environ 140 000 emplois dans la métallurgie et limiterait le temps d'exposition aux situations pénibles. Cette réduction du temps de travail à 32h n'est pas une utopie puisque, plusieurs entreprises en France appliquent déjà cette mesure et s'en portent très bien.

- Mettre en place de **nouvelles organisations du travail** qui viennent remettre en cause le Lean, source de bien de gâchis et de souffrances ;
- **Mettre en place le télétravail** via la négociation d'accords pour toutes celles et ceux qui ont un métier compatible,
- **Ré-internaliser** bon nombre d'activités essayées au fil des années ;
- **Repenser la chaîne de sous-traitance** en la réorganisant de façon à prendre en compte la nécessité de retrouver une indépendance nationale et européenne, en matière de technologie et de production ;
- **Promouvoir l'anticipation**, sans licenciement et par la **formation** pour aller vers des productions répondant à la problématique environnementale.

Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons pas laisser le gouvernement avec le patronat, décider seuls de notre avenir.

Une CGT plus forte restera le meilleur rempart face à la volonté du patronat de remettre en cause nos garanties collectives, entre autres !

Plus vous serez nombreux à rejoindre la CGT (ouvriers, ingénieurs, cadres et techniciens), plus les directions et les autres organisations syndicales qui ont signé l'accord rétrograde de la Convention Collective Nationale seront en difficulté pour imposer de nouveaux reculs dans les entreprises !

**Les salariés ont plus que jamais leur mot à dire ! Cette période a éclairé le monde du travail sur la force qu'il représente.**

Juin 2022

## Bulletin d'adhésion

Je souhaite  prendre contact  me syndiquer

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. .... Entreprise .....

email .....



*A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale,*

*Case 433, 263 rue de Paris,*

*93514 Montreuil cedex*

*Fax : 01.55.82.86.53,*

*mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr*

**J'agis,  
je m'engage,  
je me syndique !**

**SYNDIQUEZ-VOUS !!**